

CHARTRE 2020 : SALLE DE RÉCEPTION / TERRASSE
DOMAINE DE BELLEVUE



Location de la salle : Montant 200.-

Nombre de places intérieures : 55 places

Seul les vins du domaine de Bellevue de la Famille Munier peuvent être consommé sur place.

La machine à café est mise à disposition gratuitement. Le café en grains est amené par le client.

Location de la rôtisserie est gratuite. Le charbon n'est pas fourni avec la location. Le local sera rendu nettoyé, cendres enlevées.

La terrasse est louée en l'état. Des tables d'extérieur sont disponibles gratuitement. La terrasse est rendue propre et tables rangées.

Parking : les voitures peuvent se parquer le long des vignes, à l'entrée du domaine.

Remise des clés selon l'arrangement décidé à la réservation avec le propriétaire.

L'annulation de réservation doit être faite le plus vite possible et transmis au propriétaire.

INDICATION COVID-19

Le client doit respecter les règles d'hygiène données par le conseil fédéral. Le domaine de Bellevue se décharge de tout problèmes liés à un non-respect de celle-ci.

INDICATION POUR LE RANGEMENT

Le verre vide peut être déposé dans le container prévu à cet effet (à gauche du rôtissoire)

Les sacs poubelles taxés ne sont pas fournis. Les linges et produits vaisselles sont mis à disposition.

La salle doit être rendue propre (comme pour la location).

Pour d'autres demandes ou dispositions non réglées par cette charte, merci de nous en faire part le plus tôt possible.

Le non-respect de cette charte peut entraîner des frais supplémentaires qui vous seront facturés en plus des prestations ou fournitures convenues.

Date :

Signature